

C'est en période de crise que l'on s'aperçoit qu'à **AUREILLE** la solidarité est une valeur qui garde tout son sens.

Afin de regrouper vos propositions d'aides diverses, de mises à disposition de matériel ou autre, la municipalité en accord avec le personnel soignant et au travers du CCAS met en place un service de centralisation des appels.

Vous pouvez vous manifester auprès de Christelle Graziani au 06 25 19 02 81 ou en mairie (heures de bureau) au 04 90 59 92 01.

Afin de ne pas saturer ces lignes on peut imaginer un premier palier de regroupement par quartier, par rue, afin qu'une personne puisse être identifiée comme référente et fasse circuler vos demandes et/ou vos propositions.

Restez vigilants, restez confinés au max et soyez attentifs aux autres.

Merci pour votre aide et votre mobilisation.